

Année scolaire 2026~2027

Madame, Monsieur

En mon absence, votre enfant, qu'il soit demi-pensionnaire ou interne, ne pourra pas bénéficier d'un traitement médical donné par un membre de l'équipe éducative (assistant d'éducation ou CPE) sans autorisation écrite de votre part accompagnée **d'une ordonnance rédigée par votre médecin traitant** (traitement de fond ou en si besoin : doliprane, spasfon...).

Je vous rappelle que tout traitement personnel détenu à l'internat ou dans le sac de cours est formellement interdit et qu'il sera automatiquement retiré.

Le traitement accompagné de l'ordonnance doit être remis à l'infirmière ou en son absence à la vie scolaire.

A la rentrée scolaire, je rencontrerai l'apprenant et évaluerai sa capacité à gérer son traitement médical seul.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement

Mme Bernadette MARTIN
Infirmière

AUTORISATION DU RESPONSABLE LÉGAL

Je soussigné(e)

Responsable légal de l'apprenant(e)

Scolarisé(e) en classe de

Demeurant (adresse complète)

autorise tout adulte de la communauté éducative de l'établissement ayant en charge l'élève, à lui administrer les médicaments prescrits par le médecin selon l'ordonnance que je joins à cette autorisation .

Fait à, _____ le _____

Signature :

 Suite

DEMANDE D'AUTOADMINISTRATION

D'UN TRAITEMENT MÉDICAL EN MILIEU SCOLAIRE

ÉLÈVE CONCERNE

Nom/prénom :	M	F
Né(e) le	Classe :	

Je, soussigné(e), Mme/M.

Responsable légal de l'enfant ci-dessus désigné, demande que celui-ci soit autorisé à s'administrer les médicaments dont la nature et la fréquence d'administration sont gérés par lui-même selon la prescription médicale.

Cette demande est faite en connaissance des risques et dangers (surdosage, allergie, interactions médicamenteuses,...) que peut entraîner l'automédication.

Ce traitement a été prescrit le _____ par le Dr _____

dont vous trouverez ci-jointe l'ordonnance. Ce traitement sera stocké à l'infirmerie.

Nom Prénom et Signature du responsable légal

Mme/M.

Fait à _____

le _____

Bernadette MARTIN, Infirmière